



POEC

Ouvrier Paysagiste

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective

UN DISPOSITIF DE
COMPETENCES PROFESSIONNELLES

UN AVENIR PROFESSIONNEL

POURSUITE D'ÉTUDES

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) permet de former des demandeurs d'emploi pour qu'ils puissent occuper des postes correspondant à des besoins identifiés par une branche professionnelle.

La formation est accessible par la voie de la formation continue.

L'objectif est double :

- Réinsérer les personnes vers un emploi durable
- Permettre à des entreprises d'embaucher un personnel qualifié sur des métiers porteurs ou en tension

Le jardinier paysagiste travaille pour :

- Une entreprise paysagiste
- Une collectivité territoriale
- Ou pour le service espaces verts d'une ville

En tant que :

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste
- Agent polyvalent des espaces verts

Le POEC Ouvrier Paysagiste débouche sur la vie active mais vous pouvez aussi décider de poursuivre vos études.


le CFPPA propose aussi des formations de niveau 3 :

- Certificat d'Aptitude Professionnel agricole
Jardinier Paysagiste (CAPA JP)
- Brevet Professionnel agricole
Travaux d'Aménagements
Paysagers (BP a TAP)

Nous pouvons vous y aider !

 21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE

 cfppa.abbville@educagri.fr

 www.lycee-baie-de-somme.fr

Contactez-nous
03 22 20 77 65

Interlocuteur : M. Benoît BEZOT, Référent de la Filière Aménagements Paysagers

 benoit.bezot@educagri.fr

POEC Ouvrier Paysagiste

QUI PEUT ENTRER DANS LA FORMATION ?

FORMATION CONTINUE

- Demandeurs d'emploi. Avoir validé son projet professionnel auprès de son conseiller

DE PLUS

- Avoir 18 ans minimum.
- Pas de diplôme scolaire requis
- Etre titulaire du Permis B
- Entretien individuel
- Test de positionnement

APTITUDES ATTENDUES

- Ponctualité, assiduité
- Mobilité (chantiers)
- Savoir s'intégrer à une équipe
- Bon relationnel
- Aptitude physique
- Adresse gestuelle
- Capacité à manipuler différents matériels et engins
- Capacité à travailler en autonomie
- Respect des règles de sécurité et des consignes données
- Et avoir une bonne communication client et/ou hiérarchie

FINANCEMENT

FORMATION CONTINUE

Demandeurs d'emploi : Le coût d'un parcours s'élève à 4860 € et est pris en charge totalement par OCAPIAT.

*Une formation financée par OCAPIAT
et rémunérée par Pôle Emploi
pour tous les demandeurs
indemnisés ou pas !*

*Une formation basée
sur le diplôme du
CAPa Jardinier Paysagiste !*



ACCÈS ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris / Calais
- Bus scolaires

VALIDATION VISÉE

- UCP1 : réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- UCP 3 : effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels et équipements
- Techniques de Recherche d'Emploi
- CACES
- SST
- CERTIPHYTO

*Les candidats sont évalués par fiche de compétences et reçoivent après validation de l'ensemble, une attestation de compétence en tant qu'ouvrier paysagiste

DURÉE DE FORMATION

Durée : 3 mois maximum

- 270 heures en centre
- 130 heures en entreprise

DATES À RETENIR

INFORMATION COLLECTIVE PRÉVUE :

Le 07 Octobre 2022 à 14H

DATE DE DÉBUT ET DE FIN DE FORMATION :

Du 17 Octobre 2022 au 05 Janvier 2023

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Situé en centre ville proche des commerces et de toutes commodités
- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources
- Centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent

« Un Jardin est un ami à qui nous pouvons rendre visite n'importe quand »